



## Communiqué de presse

# Commentaires de PML sur **huit rapports EIA** pour du *Oil Bunkering* dans le port, dont celui du **Tresta Star**

Le naufrage du Tresta Star sur la côte du Tremblet à La Réunion a remis dans l'actualité les barges de soutage de pétrole (*oil barges*) opérant à Maurice. Notre pays doit aux autorités et secouristes réunionnais une fière chandelle pour la vie sauve de l'équipage du navire.

Au vu des nombreuses questions qui se posent sur les circonstances dans et raisons pour lesquelles cette *oil barge* s'est retrouvé à La Réunion, Platform Moris Lanvironnman pense utile de rendre public son commentaire sur des rapports EIA soumis au ministère de l'Environnement vers la fin de l'année dernière (commentaire réitéré en janvier 2022 suite à la soumission de deux autres rapports, portant le total de rapports à huit) pour l'opération de *bunker barges* dans le port de Port-Louis<sup>1</sup>. Sept d'entre eux - dont celui pour le **Tresta Star** - sont des copiés-collés en ce qui concerne les impacts environnementaux, mettant en lumière les écueils résultant de l'absence d'une évaluation environnementale stratégique pour cette nouvelle activité économique. Certaines des *oil barges* opèrent déjà à quai, mais les opérations en question concernent des points de ravitaillement hors quai.

Ces demandes de permis EIA se font dans le cadre de la décision du gouvernement de faire du *oil bunkering* un axe de développement économique, poursuivant et facilitant une décision prise en 2014. Outre les questions liées au changement climatique et aux engagements de Maurice à la COP 26, cet axe soulève celle de la gestion des risques environnementaux que font peser non seulement le soutage de pétrole en soi mais aussi l'augmentation de toute l'activité maritime dans le port. Ceci sans la conduite d'une évaluation environnementale stratégique qui aurait compris une analyse des risques détaillée.

Les appréhensions exprimées dans nos commentaires sur ces EIA sont aujourd'hui décuplées suite à l'épisode Tresta Star, dont la navigabilité et la fiabilité peuvent être questionnées. Qu'en est-il des sept autres *oil barges* ? Respectent-elles le Bunkering Code of Practice de la Mauritius Ports Authority (MPA) émis en septembre 2021 et mentionné dans tous les rapports EIA ? Ces questions nous incitent davantage à rendre public nos commentaires, sachant que le Parlement est en vacances et que le

---

<sup>1</sup> Commentaire de PML disponible ici :

<https://www.dropbox.com/s/xy48t2y5n3d89d4/PML%20Comments%20on%20Bunkering%20EIA%2010%20Dec%202021%20Final.pdf?dl=0>

public ne peut donc bénéficier d'éclairages par le biais de réponses aux questions éventuellement acceptées, soumis par nos élu.e.s.

Dans nos commentaires, nous nous appesantissons sur les graves manquements dans les rapports EIA eu égard aux provisions de l'Environment Protection Act 2002 (EPA 2002) quant à l'analyse des risques et menaces pour la biodiversité marine dont les mammifères marins présents dans les environs du port. PML écrit par exemple :

*“How mere statements such as correct procedures and protocols and best engineering codes of practice as per the relevant international standards prevent any critical impact on the environment and/ or source of hazards, the EIA report fails to demonstrate. These statements even become null and void when taking into account the significant direct threats to the movements of marine mammals in the vicinity of the Port Area as a result of increased ship movements due to the increase in bunkering activities (see later).”*

PML a également souligné l'absence de Strategic Environmental Assessment (SEA) sur l'accroissement du bunkering en particulier et de l'accroissement du trafic maritime en général, et de consultations avec la société civile. Sollicitée par PML, la Marine Megafauna Conservation Organisation (MMCO) nous a fait parvenir son évaluation des menaces qui pèsent sur certains mammifères marins qu'elle étudie. Elle indique entre autres que

*“The increase in petroleum bunkering activities in Port Louis will entail an increase in several threats to the local sperm whale population...”* et explicite les menaces (la lettre est en annexe de notre commentaire).

Aujourd'hui, des institutions - notamment la MPA, le ministère de l'Environnement et autres autorités concernées - sont mises devant leurs responsabilités.

Platform Moris Lanvironnman  
08 février 2022